

2022, une action locale solidaire, rassurante et ambitieuse, au service de l'Indre !

Telle est la volonté clairement affirmée de l'équipe de la Majorité Départementale pour cette nouvelle année qui débute avec l'échéance incontournable du vote du Budget Prévisionnel de la collectivité. Une année plénière qui fera suite aux orientations budgétaires définies au fin d'année lesquelles auront été prises les contours d'un exercice toujours périlleux. Et agit en effet de combiner l'ambition et l'impératif budgétaire dans un contexte qui connaît des dépenses qui sont toujours plus difficiles à encadrer et la suppression de l'austérité financière de la collectivité.

Malgré cela, la bonne gestion depuis des années du budget permet, pour ce nouvel exercice, de tenir les promesses faites aux Indriens lors de la campagne électorale des élections départementales.

Pour ce à adapter aux besoins et aux attentes des habitants, des communes, des associations, donne tout son sens au rôle de notre collectivité départementale qui s'inscrit plus que jamais dans le présent.

Le budget total pour 2022 s'élève près de 240 millions d'euros, dont 158 millions d'euros sont consacrés aux services humains et 92,6 millions d'euros au développement et à l'aménagement du territoire.

Sur le secteur des solidarités, la présentation des risques chez l'adulte, la maintien à domicile des personnes âgées et l'accompagnement des personnes en situation de handicap sont au cœur de notre action.

Le lancement de nouveaux plans santé, élaboré avec l'aide de l'ensemble

des acteurs du secteur médical de l'Indre, pour attirer de nouvelles professions sur le territoire, est l'axe fort de ce mode de janvier. Le renforcement de mesures existantes et la création de nouvelles dispositifs doivent nous donner une pointe d'optimisme pour les mois et années à venir.

Par ailleurs, le Département maintiendra et investira, à un niveau élevé, Niveau 3000, également de la RSE, modernisation de ses collèges et de ses lycées afin de conforter la dynamique économique qui profite à nos entreprises, et attire nos emplois. Dans le même temps, la hausse des subventions exceptionnelles à l'investissement au profit de notre Service Départemental d'Incendie et de Secours permettra la rénovation de cinq centres.

2022 confirmera aussi notre soutien aux faits aux communes et à leur groupement. En effet, tous nos dispositifs d'aides sont maintenus, voire en augmentation, et de nombreux fonds restent à guichet ouvert. Il s'agit de continuer d'accompagner de nouveaux projets au territoire de nos citoyens. Un soutien solide qui nous associera aussi à nos 750 associations qui animent le territoire et participent de leur vie ensemble.

Par ailleurs, un engagement fort de la collectivité est à noter sur la présence et la qualité de notre jeunesse en eau.

Culture, tourisme et sport seront aussi notre particulièrement soutenus. Des secteurs qui favorisent le lien social,

conforment nos atouts patrimoniaux, culturels, sportifs, et éducatifs. Pour poursuivre et intensifier notre engagement au service du territoire, un appel à projets pour des offres de loisirs sera lancé.

Enfin, le Département poursuit le financement de l'Agence d'Attractivité de l'Indre dont les missions prioritaires sont la recherche de nouvelles professions de santé, des actions touristiques innovantes et un plan communication dynamique pour valoriser notre territoire et accueillir de nouveaux actifs.

Ce premier budget de la mandature donne de nouvelles orientations au service de notre territoire et de l'ensemble de nos concitoyens.

Une ambition partagée par toute l'équipe de la Majorité, qui nous guide à tout au long de l'exercice.

Le groupe des élus de la Majorité départementale : **Od AVÉROUX, Nadine BELLURD, Régis BLANCHET, Gérard BLONDEAU, Gilles CARANTON, Mathieu CORBEAU, François D'AVIGNON, Claude DOUCET, Mirville DUVOUX, Marc FLEURET, Virginie FONTAINE, Nolwenn FORTUIT, Jean-Yves HUGON, Isaac JAARA-SOUNE, Lydia LACDU, Gérard MAYAUD, Frédéric MERRAudeau, Philippe MERTIER, Chantal MONJON, Florence PÉTRIZ, Christian ROBERT, Michèle SELLERON**

Le groupe des élus de la Gauche Républicaine, Socialiste et Écologiste : **François ANTOINE, Lucie BARBIER, Michel BOUGALIX, Anne-Claude MOISAN-LEFÈVRE**

Accès aux soins : encore un effort !

L'Indre souffre d'un manque de médecins qui aggrave chaque année, dégradant la qualité de vie des habitants et menant l'attractivité du territoire. Face à ce fléau, le département ne doit pas se contenter d'aides financières dans les études médicales. Il doit aller plus loin en faisant des professionnels de santé, via la création d'un centre

de santé départemental, et préparer l'avenir en incitant, par des mesures d'accompagnement, nos habitants à entreprendre des études de santé en vue d'une installation prochaine. Pour relever ce défi, le département doit en effet faire le pari de la jeunesse et la offre des perspectives.

TRIBUNE LIBRE

Tribune libre de janvier 2022

1 DOCUMENT Publié le 21 janvier 2022



Tribune libre de janvier 2022

PDF - 98.88 Ko



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteaoux

Lundi au Vendredi : 8h15 à 12h30 - 13h30 à 17h

02 54 27 34 36